

Déviatation du bd Fayol: l'année 2011 verra-t-elle les premiers travaux?

C'est ce dont est certain Marc Petit qui a fait savoir l'avancement du dossier: le tribunal administratif maintient la DUP, et la modification de la loi sur l'eau sera rapide. Mais un nouveau recours vient récemment d'être déposé contre la DUP

En tant que maire et conseiller général, Marc Petit a tenu à communiquer hier l'état d'avancement de l'épineux dossier de la déviatation du boulevard Fayol. Défendu de longue date d'abord par Antoine Petit, ancien conseiller général, puis Dino Ciniéri député et ancien maire, Marc Petit doit aujourd'hui aussi compter sur l'impresement de la récente

Pour le maire, les travaux pourront commencer fin 2011

ne porte que sur une question de vice de forme, non sur le fond». Ce qui signifie pour le maire que la révision de la loi sur l'eau ne devrait prendre que quelques mois et que les travaux pourront commencer avant fin 2011. Le conseil général travaille déjà sur la rédaction d'un nouveau dossier qui sera ensuite transmis au préfet, lequel pourra lancer une nouvelle enquête publique sur la loi sur l'eau.

«Il est simplement réactualisé par rapport aux nouvelles réglementations», dit Marc Petit. Mais modifier la loi sur l'eau n'engage-t-elle pas une modification de la DUP, ce qui signifierait peut-être une nouvelle enquête, et un report du projet? «La DUP ne sera jamais modifiée», affirme Marc Petit. D'autres experts du dossier, contre la déviatation, ne sont pas de cet avis.

Pour le maire, le conseil général va pouvoir lancer les acquisitions restantes dès 2011, les habitants concernés ont déjà reçu l'avis d'enquête parcellaire qui a lieu du 11 au 22 octobre à Firminy, du 18 au 26 au Chambon-Feugerolles. Les habitants doivent se rendre en mairie pour dire, notamment, si oui, ou non, ils sont vendeurs. Selon le maire, il n'y a plus de maisons à acquérir, seulement des terrains, et toutes les acquisitions sont faites autour du rond-point du bas de la côte. Là encore, un avis contraire assure



Le projet de déviatation de la RD 500 se complexifie de plus en plus. Les riverains du boulevard Fayol l'attendent avec impatience

qu'un tiers des terrains seulement est acquis autour du rond-point. Reste encore un élément de taille, l'association Vivre en

Ondaine, qui se bat contre la déviatation depuis longtemps, a déposé un nouveau recours au tribunal administratif contre la DUP, fin septembre. Le maire et conseiller général l'ignorait. Quant au préfet, il avait jusqu'à aujourd'hui pour l'autre appel de